



RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIVISION DES PERSONNELS  
ENSEIGNANTS PRIMAIRES

Mouvement interdépartemental et départemental,  
appels à candidature

DPEP 1

Affaire suivie par

Viviane BEGUE

Tél : 0262 48 13 59

Courriel : [aac1d@ac-reunion.fr](mailto:aac1d@ac-reunion.fr)

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le 01/12/2020.

La rectrice

à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs de  
l'éducation nationale chargé(e)s d'une circonscription du  
premier degré

Mesdames et Messieurs les principales et principaux de  
collèges

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs  
adjoint(e)s de SEGPA

Mesdames et Messieurs les enseignant(e)s du 1<sup>er</sup> degré  
public

Pour information à Madame la directrice de l'INSPE

## CIRCULAIRE N°3

**Objet : campagne 2021 d'appel à candidatures sur postes à exigences particulières.**

La présente circulaire fixe les modalités de candidature, d'une part, à certains **postes spécifiques** proposés au mouvement départemental pour la rentrée scolaire 2021 et, d'autre part, aux **postes à profil** de professeur des écoles vacants au 1<sup>er</sup> septembre 2021 qui ne sont pas ouverts au mouvement.

### **I – Les postes à exigences particulières.**

L'appel à candidatures sur postes à exigences particulières est une procédure particulière de recrutement qui vise à améliorer l'adéquation poste/enseignant ainsi que la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves.

#### **1.1 Les postes dits « spécifiques ».**

L'affectation sur ces postes spécifiques nécessite **un entretien devant une commission et la participation au mouvement.**

Le descriptif des postes spécifiques ouverts au mouvement 2021 figure aux pages 5 à 25 de la présente circulaire.

Les candidats intéressés doivent faire acte de candidature et sont ensuite convoqués à un entretien devant la commission départementale compétente en fonction de la nature du poste sollicité au mouvement.

Au travers de cet entretien, sont notamment vérifiées les motivations des enseignants et leur perception de la fonction, compte tenu des caractéristiques et des intérêts du poste.

En cas d'avis favorable de la commission, cet avis demeure valable pendant 5 ans. Ainsi, un avis favorable de la commission émis en 2021 demeure valable pour les mouvements des années scolaires 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Seuls les enseignants ayant reçu un avis favorable de la commission d'entretien pourront être affectés à titre définitif sur ces postes. Pour ce faire, ils devront formuler des vœux d'affectation sur ces postes dans l'application SIAM lors du mouvement départemental en mars/avril 2021, que ces postes paraissent **vacants ou susceptibles d'être vacants**. Ils seront départagés en fonction du barème départemental explicité dans la circulaire relative au mouvement départemental.

## **1.2 Les postes dits « à profil ».**

L'affectation sur ces postes « à profil » nécessite également un avis favorable d'une commission, mais elle est prononcée hors mouvement.

Le descriptif de ces postes à profil figure aux pages 26 à 34 de la présente circulaire.

Les candidats intéressés doivent faire acte de candidature et sont ensuite convoqués à un entretien devant la commission départementale compétente

En l'absence de candidature ou d'avis favorable de la commission d'entretien, l'IEN en charge de la circonscription a compétence pour proposer à la rectrice un personnel qui fera fonction pour l'année scolaire sur le poste concerné. Le choix devra s'orienter prioritairement sur un personnel de la circonscription sur poste de ZDA (zone départementale d'ajustement) ayant des compétences approchant celles requises pour occuper le poste.

## **II- La campagne de recrutement 2021.**

### **2.1 Recevabilité et recueil des candidatures.**

Peuvent faire acte de candidature les enseignants du **1<sup>er</sup> degré titulaires ayant 3 ans et plus d'ancienneté** y compris ceux qui sollicitent leur réintégration à la rentrée 2021.

Les candidats peuvent prendre contact avec les « pilotes » pour tout renseignement complémentaire et, éventuellement, convenir d'un entretien.

**Le recueil des candidatures et le recueil des avis des IEN se font via  
l'application « GAC » située à l'adresse suivante, accessible  
exclusivement à**

**<https://portail.ac-reunion.fr/gac>**

**La campagne de saisie est ouverte  
du 02/12/2020 au  
15/12/2020 à 23H59**

**Toute candidature non formulée via cette application ne sera pas prise en compte.**

## **2.2- Calendrier.**

Du 02/12/2020 au 15/12/2020	Saisie des candidatures dans GAC
Du 16/12/2020 au 19/12/2020	Saisie des avis par les IEN d'origine
À compter du 18/01/2021	Instruction des dossiers par la DPEP
À compter du 03/02/2021	Tenue des commissions d'entretien NB : Les commissions d'entretien siègent généralement les mercredis.

Les convocations aux entretiens **seront envoyées par courrier électronique dans la boîte aux lettres i-prof de chaque candidat.**

Il est donc conseillé de consulter régulièrement votre boîte i-prof.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes à la DPEP par mail à l'adresse [aac1d@ac-reunion.fr](mailto:aac1d@ac-reunion.fr)

## **III – Les conséquences d'une affectation sur postes à exigences particulières.**

### **3.1 Rémunérations.**

Il appartient aux candidats de se rapprocher de leur service gestionnaire (DPEP) pour toute information relative au régime indemnitaire éventuel attaché à l'exercice des fonctions auxquelles ils postulent.

### **3.2 Temps partiel.**

En raison des difficultés liées à l'organisation du service, les personnels souhaitant se porter candidats sont informés que **les postes à exigences particulières ne sont pas compatibles avec l'exercice des fonctions à temps partiel.** Un candidat retenu sur un poste de cette nature et qui déposerait une demande de temps partiel à la rentrée 2021 **perdra le bénéfice de ce poste.**

La présente circulaire devra être portée à la connaissance de l'ensemble des enseignants du 1<sup>er</sup> degré en fonction dans votre établissement, y compris ceux qui se trouvent en position d'absence régulière.

Pour la Rectrice et par délégation  
le secrétaire général adjoint

**signé**

Pierre Olivier SEMPERE

**LISTE DES POSTES A EXIGENCES PARTICULIÈRES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

**SOMMAIRE**

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE A MISSION DÉPARTEMENTALE : ARTS VISUELS – LANGUES VIVANTES – ÉDUCATION MUSICALE – MATHÉMATIQUES – SCIENCES.....	5
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALISTE.....	7
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE.....	8
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES INSPECTEURS EN CHARGE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE (Nord-Est ou Sud-Ouest).....	9
ENSEIGNANT EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET EN ÉCOLE SUR POSTE TSA (TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE) (PRE-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE).....	11
ENSEIGNANT EN DISPOSITIF RELAIS (CLASSE ET ATELIER) - EN COLLÈGE.....	12
ENSEIGNANT EN CENTRE PÉNITENTIAIRE.....	13
ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ CHARGE DE L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE EN CMPP, à L'ALEFPA, A SAINT-PAUL ET AU CMPP HENRI WALLON A SAINT-DENIS.....	14
ENSEIGNANT EN DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP).....	15
PROFESSEUR DES ÉCOLES EN UPE2A (UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS) EN COLLÈGE.....	17
ADJOINT AU CENTRE PLEC « PARLER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTEUR ».....	18
ADJOINT EN CENTRE DE LECTURE ÉCRITURE.....	19
ENSEIGNANT EN CLASSE PASSERELLE (ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN MILIEU MIXTE, ASSOCIANT SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET ÉCOLE).....	20
CHARGE.E DE MISSION LANGUE VIVANTE.....	21
RÉFÉRENT DE BASSIN LANGUE VIVANTE ET CULTURE RÉGIONALE.....	22
DÉLÉGUÉ USEP.....	24
FONCTIONS PEDAGOGIQUES EXCEPTIONNELLES DU DISPOSITIF AIDE HANDICAP ECOLE (AHE).....	26
ENSEIGNANT EN UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (TSLA).....	27
ENSEIGNANT A MI-TEMPS SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT COMPORTEMENTAL SPECIALISE (SACS) ET MI TEMPS INSTITUT MEDICO-SOCIAL CHARLES ISAUTIER.....	29
ENSEIGNANT EN CENTRE EDUCATIF FERME.....	30
COORDONNATEUR DE RESEAU DE L'EDUCATION PRIORITAIRE – COLLEGE BASSIN BLEU.....	32
ENSEIGNANT FRANCO-ALLEMAND.....	33

**CONSEILLER PÉDAGOGIQUE A MISSION DÉPARTEMENTALE : ARTS VISUELS – LANGUES VIVANTES  
– ÉDUCATION MUSICALE – MATHÉMATIQUES – SCIENCES**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants répartis sur tout le département</i></p> <p>9741078D : pour connaître le lieu d'affectation et celui d'exercice, se rapprocher de chaque copilote.</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Être enseignant(e) du 1<sup>er</sup> degré, titulaire du CAFIPEMF, expert(e) dans l'un des domaines cités (option correspondante du CAFIPEMF)</p> <p>Le conseiller pédagogique à vocation départementale est un enseignant maître formateur qui dispose d'un champ d'expertise, attesté par une option de CAFIPEMF. Il est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN, dont il reçoit une lettre de mission. Il exerce ses activités à l'échelon départemental et appartient à l'équipe des conseillers pédagogiques dont les actions sont coordonnées par les IEN en charge des missions arts et culture, langues vivantes, EPS, mathématiques et sciences.</p>
	<b>COMPÉTENCES ATTENDUES</b>	<p>La mission départementale du conseiller pédagogique départemental requiert une expertise quant à l'analyse des pratiques professionnelles, des connaissances didactiques et pédagogiques. Il doit posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement la formation pour adulte, en lien avec la polyvalence du premier degré et dans les différents domaines. Il doit faire preuve d'une grande rigueur professionnelle, d'une maîtrise des outils informatiques, de capacités de communication et de travail en équipe, de travail en partenariat. Le poste nécessite également une grande disponibilité et une grande mobilité.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Principalement pédagogique, ses missions s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.</p> <p>Le conseiller pédagogique à vocation départementale travaille à la mise en œuvre des programmes et des orientations nationales et académiques. Il est une personne ressource pour les circonscriptions, il coopère avec les différents partenaires en accord avec IEN de référence.</p>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<p>Les enseignants détenteurs du CAFIPEMF dans l'une des options prévues qui ont déjà exercé les fonctions, à titre définitif, de conseiller pédagogique, à La Réunion ou dans un autre département, sont dispensés de passer l'entretien.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
	<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>
<b>PILOTES</b>		<p>Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54</p> <p>Xavier GARCIA – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Tampon 1 (éducation musicale, arts visuels) Téléphone secrétariat : 0262 27 03 31</p> <p>Jean-Noël CHAFFRE – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Denis 5 (Mathématiques) Téléphone secrétariat : 0262 94 02 50</p> <p>Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI – Inspectrice de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Denis 3 (langues vivantes étrangères) Téléphone secrétariat : 0262 21 14 24</p>

		Pascal GESLIN – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Petite Ile (sciences) Téléphone secrétariat : 0262 71 99 10
--	--	--

<b>CONSEILLER PÉDAGOGIQUE GÉNÉRALISTE</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants répartis sur tout le département</i> 1 poste par circonscription à minima
	<b>PROFIL</b>	Être enseignant(e) du 1 <sup>er</sup> degré, titulaire du CAFIPEMF . Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale dont il est le collaborateur direct.
	<b>COMPÉTENCES ATTENDUES</b>	La mission de conseiller pédagogique de circonscription requiert des connaissances pédagogiques et réglementaires actualisées. Il doit posséder les connaissances relatives à la formation des enseignants et plus généralement la formation pour adulte, en lien avec la polyvalence du premier degré. Il doit faire preuve d'une grande rigueur professionnelle, d'une maîtrise des outils informatiques, de capacités de communication et de travail en équipe, de travail en partenariat. Le poste nécessite également une grande écoute et une grande disponibilité.
	<b>MISSIONS</b>	Principalement pédagogique, ses missions s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative. Dans son champ d'expertise, le conseiller pédagogique est un élément moteur pour l'élaboration de projets pédagogiques innovants. En lien avec les IEN des circonscriptions concernées, il contribue à l'analyse des besoins des équipes enseignantes, à l'inventaire des ressources locales, à l'élaboration du PEDT, de chartes ou de conventions visant la mise en relation des écoles avec les différents partenaires. Il accompagne et soutient la mise en œuvre de projets et les actions pédagogiques dans les écoles et apporte son expertise pour veiller à ce que les projets de partenariats soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. Il aide à la mise en place d'un Plan d'Action Départemental qui détermine des actions relatives à l'EPS. Il collabore avec l'équipe départementale EPS au niveau de la formation, de l'animation et de la recherche.
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Les enseignants détenteurs du CAFIPEMF et qui ont déjà exercé les fonctions, à titre définitif, de conseiller pédagogique, à La Réunion ou dans un autre département, sont dispensés de passer l'entretien.
	<b>NOMINATION</b>	<b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTE</b>	Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54

<b>CONSEILLER PÉDAGOGIQUE NUMÉRIQUE</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants implantés en circonscription</i> Interventions dans toutes les écoles de la circonscription concernée
	<b>PROFIL</b>	Être enseignant(e) du 1 <sup>er</sup> degré, titulaire du CAFIPEMF option numérique. Une solide expérience des usages pédagogiques du numérique dans sa pratique de classe et/ou dans des actions de formation est attendue. Des compétences techniques avancées en informatique sont nécessaires. Bonne maîtrise de la démarche de projet, aisance dans le travail en équipe, ouverture aux actions de partenariats.
	<b>MISSIONS</b>	Dans le cadre de la politique académique, le conseiller pédagogique pour le numérique (CPC N) joue un rôle essentiel pour la généralisation des usages du numérique à l'école.  Le CPC N contribue à l'appropriation professionnelle de ces outils par les enseignants. L'action de formateur du CPC N auprès des différents acteurs, outre les missions d'un conseiller pédagogique généraliste dont il a l'expertise, a pour double finalité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'intégration professionnelle de ces outils par les enseignants au service de l'ensemble des domaines ou disciplines,</li> <li>• l'usage par les élèves dans le quotidien de la classe, afin qu'en quittant l'École Primaire, ils maîtrisent les compétences du socle commun, en particulier celles du domaine 2 sur les méthodes et outils pour apprendre.</li> </ul> Sur le terrain, dans les écoles de la circonscription, auprès des enseignants, et le cas échéant, des partenaires institutionnels de l'école, le CPC N exerce ses fonctions, sous l'autorité de l'IEN et dans le cadre du programme de travail de la circonscription.  <i>Membre du réseau académique des ERUN et CPC Numérique, il contribue également à la réflexion départementale dans le cadre de réunions et de groupes de travail pilotés par l'IEN chargé du numérique et coordonnés par le Conseiller Numérique pour le premier degré.</i>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<b>Les enseignants détenteurs du CAFIPEMF dans l'une des options prévues qui ont déjà exercé les fonctions, à titre définitif, de conseiller pédagogique, à La Réunion ou dans un autre département, sont dispensés de passer l'entretien.</b>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	<b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b>
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTE</b>	Mickaël TSANG-CHIN-SANG – Inspecteur éducation nationale, chargé du numérique, circonscription de Saint Louis Téléphone secrétariat : 0262 26 11 90



**CONSEILLER PÉDAGOGIQUE AUPRÈS DES INSPECTEURS EN CHARGE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE  
(NORD-EST OU SUD-OUEST)**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>971708N : Circonscription Inspection École Inclusive Nord-Est (2 postes) située 43, boulevard Léopold Raimbaud à St-Denis.</p> <p>9741560C : Circonscription Inspection École Inclusive Sud-Ouest (2 postes N°12435-41341) située sur la commune du Tampon (adresse géographique à venir)</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Le CPC auprès de l'IEN École Inclusive doit avoir une connaissance réelle et actualisée des problématiques de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans une logique « école inclusive ».</p> <p>Son action est localisée sur une des deux zones: Nord-Est ou Sud-Ouest.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Sous l'autorité de l'IEN École Inclusive, il (elle) sera chargé(e) des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription Inspection École Inclusive Nord-Est ou Sud-Ouest</u> :</li> </ul> <p><u>Aide et conseil aux équipes dans le cadre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des textes réglementaires concernant les enseignements en SEGPA, MECS, en milieu pénitentiaire, RSMA ; Dispositifs Relais ...</li> <li>- de la mise en œuvre des enseignements dans les établissements spécialisés du médico-social et sanitaire</li> <li>- des dispositifs collectifs (ULIS école, collège, lycée) ;</li> <li>- de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire au sein des PIAL ;</li> </ul> <p><u>Accompagnement et formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actions de formation à l'INSPE (formation initiale et spécialisée) ;</li> <li>- suivi des enseignants néo titulaires,</li> <li>- suivi des stagiaires CAPPEI,</li> <li>- suivi des maîtres de la circonscription en difficulté ou qui en font la demande,</li> <li>- formations pédagogiques (propositions, conception, suivi, accompagnement) à destination des enseignants des PIAL</li> <li>- participation (propositions, conception, interventions, suivi) aux divers stages organisés par la circonscription École Inclusive</li> <li>- suivi d'établissements, de structures (SEGPA, MECS, milieu pénitentiaire, établissements médico-sociaux, sociaux, sanitaires, dispositifs relais, RSMA...), de dispositifs (projets pédagogiques, enseignements...),</li> <li>- suivi à la demande des enseignants scolarisant des élèves handicapés en milieu ordinaire,</li> <li>- participation et/ou animation de divers groupes de travail,</li> <li>- représentation de l'IEN École Inclusive dans diverses instances.</li> </ul> <p><u>Examens &amp; recrutements</u></p> <p>Membre de jury CAPPEI ou autre et de commissions d'entretien (poste à profil , AESH ...)</p>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	<p>Enseignant(e) titulaire d'un CAEEA ou d'un CAFIPEMF.</p> <p>Une spécialisation ASH (École Inclusive) serait appréciée (CAPPEI ou équivalent).</p> <p>Compétences en bureautique (traitement de texte, excel, magistère).</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTES</b>	<p>Claude GOUDET-TROTET – Inspectrice éducation nationale, en charge de l'École Inclusive Nord-Est Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30</p> <p>Laurent CLODIC – Inspecteur éducation nationale, en charge de l'École Inclusive Sud-Ouest Téléphone secrétariat : 0262 48 14 80</p>

ENSEIGNANT EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ET EN ÉCOLE SUR POSTE TSA (TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE) (PRE-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE)		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants :</i></p> <p>9740745S : EEPU Les Badamiers à Saint-Denis</p> <p>9740358W : EEPU Jacques Prévert à Saint-Pierre</p> <p>9740905R : <i>EEPU Carrosse ST PAUL</i></p> <p>9741344T : IME Charles Isautier à Saint-Louis (1 poste implanté à Louise Michel – support)</p> <p>9741265G : IME Levavasseur (2 postes)</p>
	PRE-REQUIS / PROFIL	<p>Instituteur.trice ou professeur(e) des écoles spécialisé(e) titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH, option D de préférence, ou CAPPEI.</p> <p>Si le candidat détient un CAPPEI (ou équivalent) avec un module de professionnalisation ou un module d'approfondissement différent de celui du poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p>
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- scolariser les élèves dans le cadre d'un dispositif non fermé sur lui-même,</li> <li>- prendre en charge les temps d'apprentissage scolaire en coordination avec les suivis thérapeutiques et éducatifs,</li> <li>- organiser le temps d'inclusion dans les classes ordinaires,</li> <li>- participer aux réunions de coordination et de synthèse du projet individuel d'accompagnement,</li> <li>- assurer la cohérence du projet personnalisé de scolarisation (PPS),</li> <li>- contribuer au rayonnement du dispositif au sein de l'école.</li> </ul>
	COMPÉTENCES ATTENDUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- capacité d'innovation pédagogique permanente,</li> <li>- bonne connaissance de la spécificité des publics porteurs de TSA et des stratégies éducatives de l'autisme,</li> <li>- capacité à collaborer étroitement avec les éducateurs et les thérapeutes qui interviennent dans le cadre du projet individuel d'accompagnement,</li> <li>- capacité à utiliser les méthodes adaptées aux particularités des élèves, en cohérence avec celles de l'équipe de soin,</li> <li>- capacité à évaluer les actions engagées,</li> <li>- respect de la confidentialité concernant les informations partagées avec l'équipe thérapeutique,</li> <li>- capacités relationnelles avec la famille.</li> </ul> <p><b>LES ELEVES</b> : porteurs de troubles du spectre autistique orientés par la CDAPH.</p>
	NOMINATION	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	PILOTES	<p>Claude GOUDET-TROTET – Inspectrice éducation nationale, en charge de l'École Inclusive Nord-Est Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30</p> <p>Laurent CLODIC – Inspecteur éducation nationale, en charge de l'École Inclusive Sud-Ouest. Téléphone : 0262 48 14 80</p>

**ENSEIGNANT EN DISPOSITIF RELAIS (CLASSE ET ATELIER) - EN COLLÈGE**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740039Z : CLG Albert Lougnon à Saint-Paul            9740080U : CLG Bourbon à Saint-Denis            9740083X : CLG Amiral Pierre Bouvet à Saint-Benoît            9740598G : CLG Mille Roches à Saint-André            9740645H : CLG Montgaillard à Saint-Denis            9741045T : CLG Titan au Port            9741049X : CLG Henri Matisse à Saint-Pierre            9741189Z : CLG Jean Lafosse à Saint-Louis            9741236A : CLG Texeira Da Motta à La Possession</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Professeur(e) des écoles ou instituteur(trice) du premier degré, de préférence titulaire du CAPA-SH / CAPPEI (parcours EGPA) et disposant des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissance des publics en difficultés,</li> <li>- expérience de la pédagogie de projet,</li> <li>- capacités à travailler en équipe pluri catégorielle,</li> <li>- qualités relationnelles : capacité à travailler avec les associations, les institutions du territoire, les parents et les équipes pédagogiques,</li> <li>- sens organisationnel : construction de programmes, gestion des ressources humaines, animation,</li> <li>- sens des responsabilités,</li> <li>- disponibilité : horaires variables selon les périodes.</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer les enseignements auprès de 6 à 12 élèves en voie de rupture avec le système scolaire ;</li> <li>- Construire le projet pédagogique et éducatif avec le jeune et sa famille, l'établissement d'origine, l'équipe du dispositif relais pour définir :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs et les modules de formation personnalisée pour le jeune,</li> <li>- les conditions de la réintégration scolaire dans son collège d'origine.</li> </ul> </li> <li>- Assurer la gestion du groupe durant la durée du module de formation, l'évaluation et le suivi du dispositif et des élèves pris en charge ;</li> <li>- Effectuer les bilans et organiser les liens et les contacts avec les équipes éducatives et les partenaires associatifs et institutionnels.</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTES</b>	<p>Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale            Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54</p> <p>Claude GOUDET-TROTET – Inspectrice éducation nationale, en charge de l'Ecole Inclusive Nord-Est            Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30</p> <p>Laurent CLODIC – Inspecteur éducation nationale, en charge de l'Ecole Inclusive Sud-Ouest.            Téléphone secrétariat : 0262 48 14 80</p>

**ENSEIGNANT EN CENTRE PÉNITENTIAIRE**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i>                  Centre pénitentiaire de Domenjod Saint Denis (5,5 postes)                  Centre de détention du Port (2,5 postes)                  Maison d'arrêt de Saint Pierre (2 postes)</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH option F ou CAPPEI (parcours EGPA de préférence), milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.</p> <p><u>Qualités requises :</u>                  - qualités d'adaptation, de disponibilité, d'écoute et de discrétion ;                  - aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;                  - aptitude à gérer les conflits et à avoir une bonne maîtrise de soi.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p>L'enseignant(e) est membre à part entière des équipes encadrantes des mineurs et des adultes incarcérés. Sa mission se décline en priorité en direction de ceux qui rencontrent de grandes difficultés scolaires ou qui sont en situation d'illettrisme.</p> <p>L'enseignant(e) assiste aux réunions institutionnelles en fonction des besoins. Il elle doit pouvoir s'adapter à des groupes d'élèves se renouvelant souvent (incarcération-libération).</p>
	<b>TEMPS DE SERVICE</b>	<p>Il est de 24 heures et se décompose de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un service d'enseignement de 21h hebdomadaires,</li> <li>- 3h hebdomadaires forfaitaires (soit 108h annuelles) consacrées aux activités de coordination, de concertation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des personnes détenues (cf. décret 2017-444)</li> </ul> <p>L'emploi du temps scolaire est organisé avec les différents services de l'administration pénitentiaire.</p> <p>Les postes conviendraient à des enseignants ayant déjà exercé face à des publics en grande difficulté et sachant s'inscrire dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p> <p><b>Affectation à titre provisoire la 1ère année, avec obligation de participer aux deux stages d'une semaine (un stage au titre de l'administration pénitentiaire et un au titre de l'éducation nationale)</b></p>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTES</b>	<p>Claude GOUDET-TROTET – Inspectrice éducation nationale, en charge de l'Ecole Inclusive Nord-Est                  Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30</p> <p>Laurent CLODIC – Inspecteur éducation nationale, en charge de l'Ecole Inclusive Sud-Ouest                  Téléphone secrétariat : 0262 48 14 80</p>

**ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ CHARGE DE L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE EN CMPP, À L'ALEFPA, A SAINT-PAUL ET AU CMPP HENRI WALLON A SAINT-DENIS**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i> 9741053B : CMPP Henri Vallon à Saint-Denis (3 postes) 9741552U : CMPP Savannah à Saint-Paul (support )
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	Enseignant(e) spécialisé(e) chargé(e) de l'aide à dominante relationnelle (Ex option G). Rattachement hiérarchique et pédagogique : IEN Ecole Inclusive Nord/ Sud Rattachement fonctionnel : direction du CMPP.
	<b>PROFIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être titulaire du CAEI option RPM, CAPSAIS ou CAPA-SH option G, CAPPEI parcours RASED aide à dominante relationnelle de préférence (si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la for,</li> <li>- avoir une bonne connaissance du rôle et des missions du CMPP,</li> <li>- adhérer au projet du CMPP,</li> <li>- posséder la capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire,</li> <li>- avoir des connaissances sur le développement global de l'enfant et de l'adolescent ainsi que sur les problématiques liées à l'adolescence,</li> <li>- s'adapter à la diversité des pathologies,</li> <li>- respecter l'obligation de discrétion professionnelle dans le cadre de l'information partagée à caractère secret</li> </ul>
	<b>CONDITIONS PARTICULIÈRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- intervention auprès d'un public élargi de la maternelle au lycée,</li> <li>- répartition du temps de travail de 27 heures hebdomadaire : 24 h de séances d'aide à dominante relationnelle ou pédagogique, 3 h de réunions institutionnelles et de lien avec les écoles (à l'initiative du médecin chef de service).</li> <li>- grande amplitude horaire (avant et après les horaires scolaires),</li> <li>- adaptation aux besoins du service et à l'ouverture du CMPP (reprise anticipée obligatoire à la rentrée d'août).</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Évaluation et participation au suivi global des enfants et adolescents en intervenant sur la dimension psychopédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des besoins éducatifs particuliers de l'enfant et de l'adolescent ainsi que de ses répercussions sur les apprentissages (bilans pédagogiques),</li> <li>- élaboration du projet d'aide spécialisée en prenant compte l'environnement scolaire et familial,</li> <li>- mise en œuvre de pratiques pédagogiques et/ou ré-éducatives différenciées et adaptées (suivis individuels ou en groupe),</li> <li>- entretiens familiaux,</li> <li>- relations étroites avec les écoles et établissements de scolarisation,</li> <li>- travailler en équipe pluridisciplinaire avec l'ensemble des professionnels de l'établissement,</li> <li>- participation aux réunions institutionnelles et aux réunions avec les partenaires extérieurs,</li> <li>- inscription des actions dans le projet d'établissement.</li> </ul> <p><b>Remarque</b> : les candidats à ce poste sont invités à prendre l'attache des CMPP.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTES</b>	Claude GOUDET-TROTET – Inspectrice éducation nationale École Inclusive Nord-Est Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30 Laurent CLODIC – Inspecteur éducation nationale École Inclusive Sud-Ouest. Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30

**ENSEIGNANT EN DISPOSITIF INTÉGRÉ THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE (DITEP)**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9741550S : DITEP ALFPA à Saint-Pierre (2 postes) 9741602Y : DITEP Marangé à Saint-Paul (2 postes)</p> <p>Situation du poste dans l'organigramme : l'enseignant(e) est placé(e) sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique.</p>
	<b>PROFIL</b>	Tout enseignant(e) spécialisé(e) du premier degré titulaire du CAPPEI.
	<b>CONTEXTE</b>	<p>L'unité d'enseignement est intégrée à l'établissement qui comprend par ailleurs le personnel éducatif et thérapeutique chargé, dans le cadre du PIA, du suivi des jeunes, porteurs de troubles de la conduite et du comportement, orientés sur notification de la CDAPH.</p> <p><u>Nature du poste</u> : scolarisation des élèves accueillis dans les DITEP</p>
	<b>FONCTIONS EXERCÉES</b>	<p>- réconcilier les jeunes avec le scolaire en restaurant l'image centré sur les apprentissages au regard du socle commun de connaissances et de compétences, visant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation,</p> <p>- favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels.</p> <p>Temps de travail de l'enseignant : obligations de service réglementaires de 27 heures :</p> <p>- 24 heures face à élèves, - 3 heures de concertation.</p>
	<b>MISSIONS SPÉCIFIQUES</b>	<p>L'enseignant inscrit son intervention dans le cadre du projet pédagogique inclus dans le projet du DITEP.</p> <p>La pratique d'une pédagogie spécialisée s'organise à partir d'un ensemble de préalables ou de détours : ramener le calme, attendre, proposer des temps conviviaux, saisir une occasion...</p> <p>Ainsi, l'enseignant doit-il puiser dans les multiples pratiques inventives de la pédagogie, varier les démarches et les supports, dans la recherche permanente d'une réponse provisoire à une situation singulière.</p> <p>Confronté constamment à des processus psychologiques et psycho-sociaux complexes, il doit, par nécessité, intégrer dans ses démarches les besoins thérapeutiques des jeunes dont il s'occupe. Pour ce faire, le travail en partenariat avec les autres professionnels de l'éducation dans l'établissement s'avère indispensable.</p> <p>L'enseignant présentera les bilans d'évaluation et d'observation pédagogique des jeunes qui lui sont confiés, lors des réunions de synthèse.</p> <p>Il participera aux décisions relatives à l'évolution de son projet personnalisé de scolarisation.</p>
	<b>QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES</b>	<p>- Bonne connaissance du profil psychologique de l'enfant et de l'adolescent, - Capacités à travailler en équipe et en réseau, - Aptitudes à mettre en place une coordination, - Grande maîtrise de soi et capacités d'analyse face à des situations conflictuelles, - Aptitude à mettre en place des adaptations pédagogiques en lien avec le public (pédagogie du détour, de projet) et au profit des apprentissages.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTE</b>	Laurent CLODIC – Inspecteur éducation nationale École Inclusive Sud-Ouest Téléphone secrétariat : 0262 48 14 80



**PROFESSEUR DES ÉCOLES EN UPE2A (UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS) EN COLLÈGE**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740080U : CLG Bourbon à Saint-Denis            9740091F : CLG Leconte de Lisle à Saint-Louis            9740596E : CLG Antoine Soubou à Saint-Paul            9740598G : CLG Mille Roches à Saint-André</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Professeur(e) des écoles possédant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la certification FLS à joindre si pas à jour dans I-PROF,</li> <li>- une solide expérience d'enseignement (5 années au 31 décembre de l'année en cours) auprès des élèves présentant des besoins spécifiques,</li> <li>- une parfaite maîtrise de l'outil informatique..</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Le professeur des écoles de l'UPE2A participera en liaison avec le CIO, l'équipe pédagogique de l'établissement et le CASNAV au bilan diagnostique des élèves allophones nouveaux arrivants (EANA) dans l'académie.</p> <p>Il mettra en place un projet explicite de progression favorisant l'intégration rapide de l'EANA dans une classe ordinaire.</p> <p>Il mettra en application pendant le cours une réflexion sur les notions d'effort, d'apprentissage du français langue de scolarisation et d'évaluation.</p> <p>Il procédera à une évaluation régulière des acquis des élèves et en rendra compte aux parents, au CASNAV, à la direction de son établissement et aux enseignants ayant en charge ces mêmes élèves.</p> <p>En fonction des besoins du bassin, le professeur des écoles UPE2A pourra effectuer son service d'enseignement spécialisé dans le 1<sup>er</sup> degré.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTE</b>	<p>Marie-Thérèse MARTIGNE – Directrice du CASNAV            Contact : <a href="mailto:marie-therese.martigne@ac-reunion.fr">marie-therese.martigne@ac-reunion.fr</a></p>

**ADJOINT AU CENTRE PLEC « PARLER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTER »**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i> 9741358H : EEPU Maximilien Lorion au Tampon (2 postes)
	<b>PROFIL</b>	Compétences théoriques et pédagogiques dans les divers domaines d'apprentissage de la langue orale et écrite et des activités scientifiques et mathématiques. Connaissance et expérience dans le domaine de la gestion de la difficulté scolaire et de la pédagogie de projet. Les candidats doivent faire preuve d'une grande disponibilité, d'esprit d'initiative et disposer de bonnes qualités relationnelles. Le diplôme du CAFIPEMF n'est pas requis, mais il est souhaité.
	<b>MISSIONS</b>	Au sein de l'équipe du centre, les enseignants devront assurer les missions suivantes dans le cadre de l'expérimentation mise en œuvre dans la circonscription du Tampon : - préparation, encadrement et suivi pédagogique des classes accueillies (séjours de 2 semaines pour 2 classes de cycle 2, cycle 3 et/ou ULIS), - réalisation de documents pédagogiques en vue de communication en fin de séjours (supports papier et TUIC), - implication dans l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation des séjours, - participation à l'accompagnement des enseignants des élèves reçus et à l'information et la formation des enseignants de la circonscription (accueil de collègues lors d'animations pédagogiques, ou de stages).
	<b>MODALITÉS D'EXERCICE</b>	Le temps de présence avec les élèves est de 24 heures et le temps de travail en équipe est de 3 heures minimum par semaine le mercredi après-midi ou samedi matin auquel vient s'ajouter le travail personnel de recherche et de préparation pédagogique.
	<b>NOMINATION</b>	<b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTES</b>	Philippe EUGENE – Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54  Laurent PIETRI – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Tampon 2 Téléphone secrétariat : 0262 27 17 56

ADJOINT EN CENTRE DE LECTURE ÉCRITURE		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9741307C : Centre de lecture à Saint-Denis (3 postes)            9741532X : Classe découverte à la Plaine des Palmistes (2 postes)</p>
	PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- compétences théoriques et pédagogiques dans les domaines de l'oral, de la lecture et de l'écriture,</li> <li>- connaissance approfondie de la littérature,</li> <li>- pratique du travail d'équipe,</li> <li>- connaissance et expérience dans le domaine de la difficulté scolaire,</li> <li>- compétences en LVR.</li> </ul> <p>Le CAFIPEMF n'est pas requis, mais il est souhaité. Quelques années d'ancienneté sont souhaitables.</p>
	MISSIONS	<p>Dans le cadre de l'équipe animée par le responsable local, les enseignants assurent les missions suivantes, inscrites dans le contexte général de la recherche et de la prévention de l'illettrisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparation, encadrement et suivi pédagogique des classes, en majorité de cycle 2,</li> <li>- intervention pédagogique auprès des élèves,</li> <li>- construction concertée des projets d'accueil à venir,</li> <li>- production de documents pédagogiques pour communication (site internet),</li> <li>- participation à la formation des enseignants ou stagiaires, usagers du centre (en particulier des enseignants des classes reçues),</li> <li>- collaboration à la politique culturelle et littéraire de la circonscription de rattachement.</li> </ul>
	MODALITÉS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- temps de présence avec les élèves : 24 heures,</li> <li>- temps de travail en équipe : 3 heures minimum par semaine,</li> <li>- compte tenu de l'aménagement du temps scolaire, le mercredi après-midi sera désormais un temps de travail,</li> <li>- ce poste requiert une très grande disponibilité,</li> <li>- cet emploi ne peut être tenu à temps partiel,</li> <li>- de solides capacités d'adaptation à la diversité des publics sont indispensables.</li> </ul>
	NOMINATION	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	PILOTE	<p>AMOURDOM-MARIAYE Catherine, Inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Bras Panon            Téléphone secrétariat : 0262 51 76 46</p>

**ENSEIGNANT EN CLASSE PASSERELLE (ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS EN MILIEU MIXTE, ASSOCIANT SERVICES DE LA PETITE ENFANCE ET ÉCOLE)**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740024H : E.E.PU Jean Jaurès à La Possession            9740040A : E.E.PU Charles Isautier au Tampon            9740157C : E.M.PU La Poussinière à Saint-Benoît            9740365D : E.E.PU Georges Fourcade à Saint-Pierre            9740430Z : E.E.PU Rivière de l'Est à Sainte-Rose            9740591Z : E.E.PU Primat à Saint-Denis            9740658X : E.M.PU Les Tourterelles à Saint-André            9740690G : E.M.PU Edith Piaf à Saint-Pierre            9740744R : E.M.PU Ylang-Ylang à Saint-Denis            9740750X : E.M.PU Robert Debré à Saint-Louis            9740936Z : E.M.PU Grande Fontaine à Saint-Paul            9741267J : E.E.PU La Chaumière à Saint-Denis            9741351A : E.M.PU Imelda Grondin au Port            9741583C : E.M.PU Madame Carlo à Saint-Joseph            9740867Z : E.M.PU Langevin Saint-Joseph            9740604N : EMPU André Hoarau au Port            9740891A : EEPU Françoise Dolto au Port</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>avoir enseigné au moins trois ans en maternelle,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disposer d'une grande capacité d'écoute,</li> <li>- être capable de travailler avec les partenaires institutionnels,</li> <li>- bénéficier d'une grande disponibilité et d'un réel engagement,</li> <li>- avoir des compétences en LVR,</li> <li>- avoir des connaissances et des compétences dans le domaine du développement du jeune enfant, notamment dans la construction de ses liens affectifs, de ses mécanismes d'apprentissages, du langage oral et en matière de littérature d'enfance et de jeunesse.</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Placé(e) sous l'autorité de l'inspecteur de la circonscription, l'enseignant(e) aura pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accueil des enfants de moins de trois ans,</li> <li>- la mise en place de situations pédagogiques visant les premiers apprentissages respectant un développement harmonieux de l'enfant,</li> <li>- la mise en place de relations avec la famille et l'ensemble des partenaires de la scolarisation.</li> <li>- la mise en place de projets de renforcement des apprentissages fondamentaux en équipe d'école les après-midis.</li> </ul> <p>En tant que responsable du projet pédagogique, il elle assure le lien avec le projet d'école, les équipes pédagogiques et les intervenants permanents (ATSEM et EJE) et ponctuels (les représentants de la CAF, de la PMI, les assistants sociaux des quartiers et tout autre partenaire concerné).</p> <p>Hors temps de présence des enfants, les après-midis, il participe à des projets de prévention de l'illettrisme dans son école d'affectation, dans les écoles et dans les classes maternelles de proximité.</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
<b>CONTEXTE A</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTE</b>	Denis OUIN – Inspecteur éducation nationale du 1er degré – Conseiller technique maternelle Téléphone : 0692 29 55 55

CHARGE.E DE MISSION LANGUE VIVANTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BASSIN SUD : 9741508W IEN PETITE ILE (1 poste)</li> <li>- BASSIN EST : 9741305A IEN BRAS PANON (1 poste)</li> <li>- BASSIN OUEST : 9740451X IEN SAINT LEU (1 poste)</li> <li>- BASSIN NORD : 9740086A IEN SANT DENIS 3 (1 poste)</li> </ul>
	PROFIL	<p>Être titulaire du CAFIPEMF (avec ou sans spécialité). Expérience professionnelle en classe ordinaire d'au moins 5 ans. Cursus universitaire en LVE et/ou habilitation langue seraient appréciés.</p>
	COMPÉTENCES RECHERCHÉES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la didactique des langues et de l'approche actionnelle de Cadre Européen Commun de Références aux Langues.</li> <li>- Connaissance avérée de la littérature de jeunesse étrangère et de la culture de la langue cible.</li> <li>- Aptitude à la conception et mise en œuvre des situations d'enseignement/apprentissage en LVE en présence d'élèves.</li> <li>- Connaissances des missions du formateur académique.</li> <li>- Formation et suivi d'un groupe d'enseignants dans le domaine de la LVE et dans les autres domaines (Formation Initiale et Formation Continue).</li> <li>- Formation à l'enseignement des disciplines (EPS, Arts, Mathématiques, Géographie...) en EMILE.</li> <li>- Aptitude à travailler en équipe.</li> <li>- Maîtrise des outils numériques dans le cadre de la formation et de la didactique des langues.</li> </ul> <p>De manière générale, être en mesure d'intégrer son action dans les axes du projet stratégique LVE.</p> <p>Les contraintes du poste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être mobile,</li> <li>- temps de travail articulé sur les temps scolaires et extra scolaire.</li> </ul>
	MISSIONS	<p>Impulser, aider à l'élaboration, à la mise en place de projets en LVE (toutes langues confondues).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention et co-enseignement dans les classes/écoles en fonction de projets des écoles, des réseaux, des circonscriptions.</li> <li>- Collaborer avec les équipes de circonscription.</li> <li>- Participer à la formation des enseignants dans le domaine de la LVE.</li> </ul>
	NOMINATION	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	PILOTE	<p>Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI – Inspectrice éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Denis 3 Téléphone secrétariat : 0262 21 14 24</p>

**RÉFÉRENT DE BASSIN LANGUE VIVANTE ET CULTURE RÉGIONALE**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>Bassin SUD-EST : 9740218U : EEPU Lenepveu à Saint-Joseph                      Bassin OUEST : 9740916C : EEPU Ariste Bolon au Port                      Bassin EST : 9740999T : EMPU Les Hibiscus                      Bassin NORD : 9740062Z : circonscription de Saint-Denis 2                      Bassin SUD-OUEST : 9740857N : circonscription de Saint-Pierre 2</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Professeur(e) des écoles possédant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un DEUG, licence ou mater avec une option linguistique et/ou socio linguistique,</li> <li>- la certification FLS ou FLE (français langue seconde ou français langue étrangère),</li> <li>- une certification certifiante sur le bilinguisme,</li> <li>- une connaissance et appétence pour les dispositifs amenant au plurilinguisme...</li> <li>- avoir l'habilitation langue et culture régionale (créole réunionnais),</li> <li>- avoir une expérience professionnelle en classe ordinaire d'au moins 3 ans au 01/09/2021</li> <li>- avoir une bonne connaissance en matière d'enseignement du français en milieu créolophone</li> </ul> <p>Les professeurs.es référents.es en <i>Langue et culture régionales</i> interviendront dans les écoles d'un bassin.</p>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impulsion, aide à l'élaboration et à la mise en place de projets en langue et culture régionales ;</li> <li>- intervention dans les classes/écoles en fonction des projets des écoles, des réseaux, des circonscriptions ;</li> <li>- collaboration avec les équipes de circonscription pour la création d'outils pédagogiques (supports, progressions d'enseignement de la langue, programmations d'activités, modules de formation en présentiel et en distanciel, mise en œuvre de projets...);</li> <li>- animation en direction des enseignants habilités du bassin</li> <li>- participation à la formation des enseignants dans le domaine de la langue et de la culture régionale ;</li> <li>- suivi des enseignants habilités provisoires ou définitifs sur le terrain : visite de conseil, aide à la conception de séquences, visite d'habilitation ;</li> <li>- suivi des classes bilingues et impulsion en vue d'un parcours de continuité</li> <li>- coordination des sites LVR en liaison avec les référents de circonscription ;</li> <li>- mise en place des actions pédagogiques et évaluation des compétences linguistiques des élèves en étroite collaboration avec les enseignants de classe</li> <li>- tissage de partenariats avec les acteurs éducatifs et culturels</li> </ul> <p><u>De manière générale</u> : animer, développer et contribuer au double objectif de transmission et d'enseignement de la langue et de la culture régionale dans le respect des textes en vigueur.</p>
	<b>COMPÉTENCES ATTENDUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir une bonne connaissance de la situation linguistique de La Réunion ;</li> <li>- être capable d'analyser professionnellement cette situation linguistique, les implications pédagogiques et les impacts sur le développement des savoirs des élèves ;</li> <li>- être en mesure de différencier l'enseignement dans deux langues et le bilinguisme ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir une bonne maîtrise du créole : être capable d'analyser une production linguistique en créole réunionnais, être un locuteur confirmé ;</li> <li>- connaître la littérature réunionnaise d'expression créole et française : connaître les principales composantes de la culture réunionnaise ;</li> <li>- mobiliser ses compétences dans le domaine du numérique pour valoriser des actions, outils, supports, gestes professionnels ;</li> <li>- pouvoir mettre en œuvre des activités de sensibilisation à la culture et des séances d'enseignement en LVR en présence d'élèves et d'enseignants ;</li> <li>- avoir des compétences pédagogiques et didactiques relatives à la mise en œuvre d'un enseignement du français en milieu créolophone ;</li> <li>- contribuer à la formation et au suivi d'un groupe d'enseignants dans le domaine de la LCR, en présentiel et en distanciel ;</li> <li>- avoir des compétences dans le domaine des arts (visuels, musique, langage...);</li> <li>- être capable de travailler en équipe pour mener une réflexion autour des difficultés des élèves, proposer des réponses adaptées, les évaluer et analyser ;</li> </ul> <p><u>De manière générale</u> : être en mesure d'intégrer pleinement son action dans les axes du projet LCR de l'Académie – Plan Créole 2020-2024</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b></p>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>PILOTE</b>	<p>M-A BLANCHON – Inspectrice éducation nationale, en charge du dossier académique <i>Langue et Culture Régionales</i>, circonscription de Saint Pierre 2</p> <p>Secrétariat : 0262 25 42 54</p>

DÉLÉGUÉ USEP		
IDENTIFICATION DU POSTE	<b>LOCALISATION</b>	<p><i>Postes vacants ou susceptibles d'être vacants</i></p> <p>9740057U : circonscription de Tampon 1            9740060X : circonscription de Saint Benoît            9740062Z : circonscription de Saint Denis 2            9740451X : circonscription de Saint Leu            9740815T : circonscription du Port 1</p>
	<b>PROFIL</b>	<p>Se reporter à la convention de partenariat entre le ministre de l'éducation nationale et l'union sportive des écoles primaires (USEP) (BO N° 25 du 19 juin 2003)</p>
	<b>MISSIONS</b>	<p><b>Formation - animation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer aux groupes animations EPS de manière à rendre complémentaire les actions et à optimiser la collaboration avec les CPC-EPS ;</li> <li>- animer ou encadrer des « mercredis USEP » et des sorties HTS ;</li> <li>- animer ponctuellement des classes USEP lors de la préparation des rencontres suivant la demande ;</li> <li>- aider les associations à organiser leurs journées sportives et y participer ;</li> <li>- transporter le matériel pour les rencontrer sur le stade ;</li> <li>- animer des activités ponctuelles : semaine des arts, fête du sport, clubs civils (pelote basque, athlétisme...) ;</li> <li>- animer les rencontrer à thème dans les domaines de la santé, du handicap, du développement durable, de la sécurité routière avec les documents pédagogiques nationaux et locaux ;</li> <li>- participer autant que de besoin à l'organisation et au déroulement des animations pédagogiques et des stages EPS sur la circonscription ;</li> <li>- organiser et encadrer les stages de dirigeants d'associations pour les animateurs ;</li> <li>- suivre le stage des jeunes élus et accompagner les projets initiés ;</li> <li>- accompagner les classes organisatrices ;</li> <li>- participer aux manifestations dans le cadre de la semaine de l'EPS ;</li> <li>- participer aux rencontres de circonscriptions et académiques ;</li> <li>- participer aux actions de tutorat (service civique, brevet d'état, etc.) ;</li> <li>- mettre en place des ateliers hors temps scolaire (école de sports, ateliers socioculturels) et recherche d'intervenants ;</li> <li>- aider les associations dans les projets d'accompagnement éducatif.</li> </ul> <p><b>Secrétariat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enregistrer les licences et transmettre les licences aux associations ;</li> <li>- transmettre les dossiers d'affiliation, les bordereaux de demande de licences à la ligue de l'enseignement ;</li> <li>- élaborer et expédier des calendriers des rencontres par niveau et par trimestre (temps scolaire et hors temps scolaire) ;</li> <li>- préparer des documents USEP : jeux (à tous les niveaux et par trimestre) et informations ponctuelles ;</li> <li>- assurer le rattrapage des journées annulées pour diverses raisons (intempéries, transport...), contacter les maîtres, le responsable des transports, le responsable de la restauration, le ou les utilisateurs des installations sportives (collèges, écoles, intervenants extérieurs) ;</li> <li>- rédiger les compte rendus des réunions, les photocopier et les expédier ;</li> <li>- contacter les municipalités pour le transport, la restauration, l'utilisation</li> </ul>



		<p>des stades, l'intervention des animateurs municipaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédiger les demandes officielles auprès des partenaires institutionnels et autres ;</li> <li>- collecter et rédiger des articles pour les médias ;</li> <li>- transmettre les commandes de toutes sortes (documents, matériel...) des associations ;</li> <li>- aider aux démarches administratives : obtention d'un numéro de SIRET ;</li> <li>- aider au montage et suivi des dossiers de subvention ;</li> <li>- gérer l'association de coordination : achat matériel, comptabilité, secrétariat, représentation auprès des collectivités ;</li> <li>- assister la création d'association USEP ou dans la remise en route d'association en sommeil.</li> </ul> <p><u>Information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assister aux réunions mensuelles des délégués USEP de Zone et des directeurs de service de la Ligue de l'enseignement ;</li> <li>- organiser des réunions hors temps scolaire (HTS) et sur le temps scolaire (TS) avec les délégués d'écoles ;</li> <li>- transmettre des informations ponctuelles (subventions, fêtes...) ;</li> <li>- assister aux réunions de l'office municipale des sports(OMS), du service des sports, de l'office municipal des animations globalisées (OMAG), des directeurs d'école, de l'équipe pédagogique ;</li> <li>- informer les collègues sur les activités de l'amicale de circonscription, de la Ligue et de ses secteurs de l'union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) lire et faire lire, éducations, vacances...</li> </ul>
	<b>NOMINATION</b>	<b><i>Les avis favorables formulés par la commission seront valables pendant 5 ans : s'ils n'ont pas obtenu de poste concerné au mouvement 2021, les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau aux mouvements 2022 à 2025.</i></b>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Entretien avec une commission de recrutement et participation au mouvement
	<b>CONTACTS</b>	<p>Philippe EUGENE– Inspecteur de l'éducation nationale adjoint à l'Inspecteur d'académie – directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale Téléphone secrétariat IENA : 0262 48 14 54</p> <p>Philippe MESPOULHE – Inspecteur de l'éducation nationale, en charge de la circonscription de Saint Leu (Mission Académique EPS/USEP) Téléphone secrétariat circonscription : 0262 34 70 81</p>

**FONCTIONS PEDAGOGIQUES EXCEPTIONNELLES DU DISPOSITIF AIDE HANDICAP ECOLE (AHE)**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	9740061Y : circonscription de Saint Denis ASH (supports N°16884 et 9489)
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation à la coordination du dispositif AIDE HANDICAP ECOLE ;</li> <li>- aide à la répartition et à la maintenance du matériel adapté mis à la disposition des élèves handicapés après validation de MDPH ;</li> <li>- développement et mise à jour du site internet et départemental de l'ASH ;</li> <li>- aide aux enseignants référents dans la gestion des bases d'informations ;</li> <li>- organisation de la formation des enseignants référents à l'utilisation des bases informatiques ;</li> <li>- création des outils compatibles avec les logiciels utilisés par la MDPH, par les associations gestionnaires des établissements médico éducatifs ;</li> <li>- organisation des collectes d'informations nécessaires au pilotage académique et aux enquêtes nationales ;</li> <li>- participation aux actions d'initiative académique ou nationale dans le domaine des TICE, notamment aux actions d'information et de communication valorisant les réalisations académiques et de circonscription, sous la coordination de la DSI4</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir une excellente maîtrise des outils informatiques ;</li> <li>- avoir une bonne connaissance de l'organisation du système éducatif et de la scolarisation dans le milieu médico éducatif ;</li> <li>- avoir une bonne connaissance de la répartition géographique des écoles et des établissements sur le département ;</li> <li>- avoir une bonne connaissance des partenaires impliqués dans les dispositifs d'accompagnement ;</li> <li>- avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de la communication...</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	Poste à profil avec appel à candidatures Affectation prononcée hors mouvement.
	<b>PILOTE</b>	Laurent CLODIC – Inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'Ecole Inclusive sud-ouest Téléphone secrétariat IEN : 0262 48 14 80

**ENSEIGNANT EN UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (TSLA)**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	9740328N E.E.PU Raymond Mondon St-Pierre (support N°38159) 9741318P E.E.PU José Barau Ste Suzanne (support N°38078)
	<b>MISSIONS</b>	<p>L'enseignant coordonnateur ULIS assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS,</li> <li>- la coordination de l'ULIS et des relations avec les partenaires extérieurs,</li> <li>- un rôle de conseil auprès de la communauté éducative en qualité de personne ressource.</li> </ul> <p><b>RESPONSABILITES :</b></p> <p>Il organise le travail des élèves en situation de handicap en fonction des projets personnalisés de scolarisation (PPS) en lien avec les équipes de suivi de scolarisation.</p> <p><b>SPECIFICITES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il favorise le fonctionnement inclusif de l'ULIS,</li> <li>- il actualise ses connaissances et ses compétences pour mieux répondre aux besoins particuliers de ses élèves.</li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES</b>	<p><b>AVOIR DES CONNAISSANCES SUR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les dispositifs législatifs et réglementaires en faveur des élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie...),</li> <li>- le fonctionnement des différentes instances prenant en charge les élèves présentant des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyscalculie...),</li> <li>- les troubles spécifiques du langage et des apprentissages,</li> <li>- les apports des neurosciences en matière d'apprentissage à l'école.</li> </ul> <p><b>CAPACITES ATTENDUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travailler en équipe (école et partenaires extérieurs),</li> <li>- intégrer les évolutions au niveau des neurosciences,</li> <li>- avoir une expérience confirmée dans la prise en charge et dans les apprentissages,</li> <li>- savoir développer des pratiques pédagogiques qui tiennent compte des connaissances en neurosciences.</li> </ul> <p><b>APTITUDES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- disponibilité,</li> <li>- ouverture aux autres,</li> <li>- sens de l'écoute,</li> <li>- capacité de se remettre en cause,</li> <li>- empathie,</li> <li>- implication dans un travail de groupe,</li> <li>- adaptation aux changements rapides,</li> <li>- précision et rigueur,</li> <li>- organisation et méthode,</li> <li>- prise d'initiatives,</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- installation d'une relation de confiance avec ses interlocuteurs,</li> <li>- respect de la confidentialité.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Enseignant spécialisé titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH ou CAPPEI. Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire.
	<b>NOMINATION</b>	<b>Poste appel à candidature 1 poste 1 personne.</b> <b>Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.</b>
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les avis favorables seront classés.
	<b>PILOTE</b>	Laurent CLODIC, Inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'Ecole Inclusive sud-ouest  Téléphone secrétariat : 0262 48 14 80

**ENSEIGNANT A MI-TEMPS SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT COMPORTEMENTAL SPECIALISE (SACS)  
ET MI TEMPS INSTITUT MEDICO-SOCIAL CHARLES ISAUTIER**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<p>Circonscription de Saint Denis 1 – ASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9741610G SACS spécialisé à Saint-Louis</li> <li>- 9741333F IMP Charles Isautier à Saint-Pierre</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- scolariser les élèves dans le cadre d'un dispositif non fermé sur lui-même,</li> <li>- prendre en charge les temps d'apprentissage scolaire en coordination avec les suivis thérapeutiques,</li> <li>- organiser le temps d'inclusion dans les classes ordinaires,</li> <li>- participer aux réunions de coordination et de synthèse du projet individuel d'accompagnement,</li> <li>- assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS),</li> <li>- contribuer au rayonnement du dispositif au sein de l'école.</li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES ATTENDUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonne connaissance des publics porteurs de troubles neuro-développementaux et du comportement (TEC) et des stratégies de l'autisme,</li> <li>- capacité à collaborer étroitement avec les éducateurs et les thérapeutes qui interviennent,</li> <li>- capacité à utiliser les méthodes adaptées aux particularités et les thérapeutes qui interviennent,</li> <li>- capacité à utiliser les méthodes adaptées aux particularités des élèves, en cohérence avec celle de l'équipe de soin,</li> <li>- capacité à évaluer les actions engagées,</li> <li>- respect de la confidentialité concernant les informations partagées avec l'équipe thérapeutique,</li> <li>- capacité relationnelle avec les familles.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>APTITUDES REQUISES (diplômes ou expérience)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instituteur(trice) ou professeur(e) des écoles spécialisées titulaires du CAPSAIS, du CAPA-SH et/ou CAPPEI</li> </ul> <p>ELEVES : autistes avec troubles envahissants du développement</p>
	<b>NOMINATION</b>	<p><b>Poste à profil avec appel à candidatures</b> <b>Affectation prononcée hors mouvement.</b></p>
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	<p>Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés.</p>
	<b>PILOTE</b>	<p>Laurent CLODIC – Inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'Ecole Inclusive sud-ouest Téléphone secrétariat IEN : 0262 48 14 80</p>

ENSEIGNANT EN CENTRE EDUCATIF FERME		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741540F Centre éducatif fermé – 40 chemin Morange – Saint Anne (support n°131147547)
	PRINCIPALES ACTIVITÉS OU TACHES	<p><b>NATURE DU POSTE :</b></p> <p>Au sein d'une équipe pluri-professionnelle (éducateurs psychologue, professeur de lycée professionnel, etc.), l'enseignant.e exerce ses fonctions, sous l'autorité fonctionnelle du directeur du CEF et sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'éducation nationale en charge du dossier des mineurs suivis dans un cadre pénal.</p> <p>Dans le cadre du partenariat rappelé par la circulaire conjointe entre la PJJ et l'éducation nationale numéro 2015-121 du 3 juillet 2015, un poste d'enseignant est mis à disposition au sein du CEF.</p> <p>L'établissement accueille des mineurs de 13 à 16 ans ou 15 à 18 ans, placés par décision judiciaire pénale dans le cadre d'une alternative à l'incarcération, majoritairement en rupture avec l'institution scolaire depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.</p> <p><b>MISSIONS :</b></p> <p>L'enseignant est à l'initiative du projet pédagogique. Il aide à élaborer le projet personnel d'orientation. Il travaille en partenariat avec les collègues d'origine des jeunes afin d'aménager une scolarité en temps partagé entre CEF et l'établissement scolaire quand l'évolution du jeune le permet (accord du magistrat).</p> <p>L'emploi du temps scolaire est organisé avec l'équipe du CEF, en veillant à une répartition harmonieuse avec les autres activités sur la semaine. Les interventions de l'enseignant et des autres formateurs (éducateurs scolaires ou techniques, professeurs techniques) sont complémentaires et coordonnées dans le cadre du projet pédagogique.</p> <p><b>FONCTIONS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer et conduire des évaluations de compétences pour les mineurs accueillis et contribuer à l'élaboration de rapports sur l'évolution du mineur accueilli.</li> <li>- Assurer une part importante des temps d'enseignement aux jeunes qui ne bénéficient pas d'une inclusion scolaire, notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d'acquisition.</li> <li>- Promouvoir l'inclusion scolaire et l'insertion sociale et professionnelle.</li> <li>- Accompagner le mineur dans la construction et la réalisation de son projet scolaire et professionnel en lien avec l'équipe pluri professionnelle, la famille et les différents partenaires de la scolarité et de la formation.</li> <li>- Inscrire les temps d'enseignement en complémentarité des autres interventions (activités sportives, culturelles, de citoyenneté, de santé et de prévention).</li> <li>- Participer aux réunions institutionnelles et d'étude de situations.</li> <li>- Contribuer à l'élaboration des rapports d'évolution des mineurs accueillis adressés aux magistrats.</li> </ul> <p><b>TEMPS DE SERVICE :</b> il est de 21 heures et se décompose de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 heures minimum devant élèves, organisées de façon à ce que chaque jeune bénéficie d'au moins 15 heures d'enseignement,</li> <li>- 3 heures de suivi individuel du parcours scolaire des jeunes dans le cadre de la scolarisation partagée et de réunions institutionnelles.</li> </ul>

	<b>COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une reconnaissance des publics adolescents en difficulté et la volonté de s'engager auprès d'eux ;</li> <li>- la capacité de concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situation de rupture, de mener des actions pédagogiques différenciées et d'élaborer des parcours de remédiation individualisés ;</li> <li>- aptitude à travailler en équipe et à s'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire,</li> <li>- la connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de droit commun en formation ;</li> <li>- la capacité de représenter institutionnellement l'éducation nationale auprès de partenaires, de rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité ;</li> <li>- une bonne connaissance des institutions et du fonctionnement de l'éducation nationale ;</li> <li>- la capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Titulaire du CAEI, CAPSAIS, CAPA SH option F ou CAPPEI (parcours EGPA de préférence), milieu pénitentiaire ou centre éducatif fermé). Si le candidat ne détient pas la certification avec le module professionnalisation correspondant au poste, il devra suivre la formation complémentaire. Expérience indispensable auprès d'adolescents en situation de grande difficulté scolaire.
	<b>NOMINATION</b>	<b>Poste à profil avec appel à candidatures Affectation prononcée hors mouvement.</b>
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Les avis favorables seront classés.
	<b>PILOTE</b>	Claude GOUDET-TROTET, Inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'Ecole Inclusive nord-est Téléphone secrétariat : 0262 92 99 30

**COORDONNATEUR DE RESEAU DE L'EDUCATION PRIORITAIRE – COLLEGE BASSIN BLEU**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<p><i>Textes de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République</i></li> <li>- <i>Référentiel de l'éducation prioritaire</i></li> <li>- <i>Décret n° 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré</i></li> <li>- <i>Circulaire sur la Refondation de l'Éducation Prioritaire : BO n°23 du 05 juin 2014</i></li> </ul>
	<b>LOCALISATION</b>	<b>9740199Y E.E.PU RAPHAEL ELIE A ST-BENOIT</b>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Le coordonnateur REP est chargé d'accompagner et de favoriser la mise en œuvre des orientations arrêtées par les copilotes du REP et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi et évaluation du projet du réseau d'éducation prioritaire en prenant appui sur les tableaux de bord définis dans le réseau,</li> <li>- soutien et suivi des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degrés),</li> <li>- accompagnement des équipes d'école et de collège dans le suivi et la mise en œuvre des actions et des projets pédagogiques,</li> <li>- élaboration et diffusion des documents de travail,</li> <li>- organisation des réunions institutionnelles en concertation avec les copilotes</li> <li>- actualisation et suivi des liaisons avec les partenaires de l'éducation nationale (services de l'État, collectivités locales, associations...).</li> </ul>
	<b>COMPÉTENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du fonctionnement du système éducatif du 1er degré comme du 2nd degré.</li> <li>- Capacité à travailler en équipe.</li> <li>- Savoir coopérer avec des personnels de statuts et missions variés.</li> <li>- Capacité de rédaction et de synthèse.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Expérience en REP/ REP+ souhaitée
	<b>NOMINATION</b>	Poste appel à candidature. Affectation prononcée hors mouvement.
	<b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>	Le PE supplémentaire est recruté après entretien avec une commission composée du chef d'établissement, de l'IEN et du coordonnateur de réseau. Les avis favorables seront classés.
	<b>CONTACT</b>	<p><b>MASSE Franck</b>, Inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Saint Benoît Téléphone secrétariat IEN : 0262 50 34 68</p> <p><b>PERRIN Marie Noelle</b> - Principale du collège de Bassin Bleu Téléphone secrétariat 02 62 51 14 00</p>



**ENSEIGNANT FRANCO-ALLEMAND**

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 9740709C E.M.PU Les Badamiers (poste n°24476) RAD IEN ST DENIS 2</li> <li>- 9740137F E.M.PU Centre les Avirons (poste n°41097) RAD IEN AVIRONS/ETANG-SALE</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Sous la responsabilité de l'inspectrice chargée des Langues Vivantes dans le premier degré. L'accompagnement pédagogique et didactique est également assuré par l'IA-IPR d'allemand.</p> <p><b>La pratique professionnelle de l'enseignant s'inscrit dans le cadre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du Plan de Rénovation de l'Enseignement des Langues Vivantes (circulaire n°2006-093 du 31 mai 2006) qui implique une pratique intensive de l'oral afin que la langue vivante étrangère apprise constitue à terme pour l'élève un véritable outil de communication,</li> <li>- de la polyvalence du maître du premier degré pour étendre le champ des apprentissages de la langue allemande à tous les domaines d'enseignement.</li> </ul> <p><b>Missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation et participation au suivi global des élèves de maternelle ;</li> <li>- Analyse des besoins éducatifs particuliers de l'élève ;</li> <li>- Élaboration du projet d'aide spécialisée en prenant en compte l'environnement scolaire et familial ;</li> <li>- Mise en œuvre de pratiques pédagogiques et/ou ré-éducatives différenciées et adaptées (suivis individuels ou en groupe) ;</li> <li>- Entretiens familiaux ;</li> <li>- Relations étroites avec les écoles et établissements de scolarisation ;</li> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire avec l'ensemble des professionnels de l'établissement ;</li> <li>- Participation aux réunions institutionnelles et aux réunions avec les partenaires extérieurs ;</li> <li>- Inscription des actions dans le projet d'établissement.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<p><b>Aptitudes requises :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une bonne maîtrise de la langue allemande ;</li> <li>- Avoir une bonne connaissance de ce que représente : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'enseignement bilingue pour le jeune public de l'école maternelle,</li> </ul> </li> <li>- le fonctionnement de l'enseignement bilingue dans le cadre d'une section internationale (Décret n°81-594 du 11 mai 1981 et <a href="http://www.education.gouv.fr/cid22541/sections-internationales-a-l-ecole- primaire.html#Quelles_sont_les_spécificités_des_sections_internationales_?">http://www.education.gouv.fr/cid22541/sections-internationales-a-l-ecole- primaire.html#Quelles_sont_les_spécificités_des_sections_internationales_?</a>).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhérer au projet pédagogique de l'école ;</li> <li>- Posséder la capacité à travailler en co-enseignement le cas échéant ;</li> <li>- Être capable de conduire en langue allemande des activités d'enseignement dans les différents domaines disciplinaires tout en s'appuyant sur l'activité réelle de l'élève. L'objectif sera de lui apprendre la langue de façon naturelle et directe selon des procédures comparables à celle de l'apprentissage de sa langue maternelle.</li> <li>- Développer les capacités intellectuelles et cognitives en formant les élèves à un double système de pensée (la dimension culturelle comme bénéfice du dispositif bilingue) ;</li> <li>- Avoir une expérience antérieure en école maternelle.</li> </ul>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Enseignant du premier degré possédant un très bon niveau d'allemand afin de favoriser l'immersion.
	<b>NOMINATION</b>	Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.

<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les avis favorables seront classés.
	<b>CONTACT</b>	CANTALIA-TEGALI, Inspctrice en charge de la circonscription de St-Denis 3 Téléphone secrétariat IEN: 0262 21 14 24  MUEHLKE Katharina, IA-IPR d'Allemand

